

L'académie de Savoie au Palais Barolo de Turin

Présence de Juliette de Colbert,

par François de Colbert, *membre correspondant de l'Académie de Savoie*

Juliette Françoise Victurnienne de Colbert,

née et baptisée à Maulévrier, le 26 juin 1786¹, filleule de Edouard Charles Victurnien Colbert de Maulévrier et de Françoise Thomas de Pange, veuve de messire Antoine Mégret d'Etigny, intendant des généralités d'Auch et de Pau .

mariée à **Charles Hippolyte Ernest Tancredi Marie Falletti de La Morra, marquis de Barolo**, né à Turin, Italie, le 26 octobre 1782 – † à Chiari, Lombardie, Italie, le 4 septembre 1838, et inhumé à Turin.

morte à Turin, Italie, au Foyer de la Sainte-Famille, le 19 janvier 1864, à l'âge de 78 ans² et y inhumée en l'église de *Santa-Giulia*, sa sainte patronne, qu'elle venait de faire construire.



¹ AD du Maine-et-Loire, registre paroissial de Maulévrier, 5 Mi 937.

² François de Colbert, *op. cit.*, Gières, 2000 ; Foyer de la Sainte-Famille à Turin ; Vinot Préfontaine, *collection de faire-part*.

Juliette était la fille d'Édouard de Colbert, marquis de Maukévrier, mestre de camp, ministre plénipotentiaire du roi de France auprès de son altesse électorale l'archevêque de Cologne, en 1784, chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis, en 1789, et d'Anne de Quengo de Crénolle, sa seconde épouse.

Juliette perd sa mère à l'âge de sept ans, au moment même où son aïeule, une tante et plusieurs de ses proches parents périrent, d'une façon abominable, sur l'échafaud. Jeune adolescente traumatisée par cette horrible tragédie et pour échapper à un semblable supplice, son père prend la décision de l'exil, accompagné de ses enfants.

La majeure partie de sa jeunesse se passe à voyager en Allemagne, en Hollande, en Belgique, dans des conditions difficiles menant une existence éprouvante et fugitive. Lorsque Napoléon autorise la rentrée des émigrés en France, elle revient à Maulévrier avec son père et sa sœur. Elle trouve le château brûlé, les propriétés dévastées et dépouillées de leur mobilier, les habitants livrés à la misère. Beau résultat, en effet... Le marquis voulût assurer à ses enfants quelque chose de mieux que sa fortune. À une âme forte, elle ajoutait un esprit vif et cultivé. Pour soulager la situation de la famille et rassembler au sein de sa nouvelle cour l'ancienne noblesse, Napoléon nomme Juliette demoiselle d'honneur de l'Impératrice Joséphine de Beauharnais, entre 1804 et 1806.

Au cours des réceptions données à la Cour impériale, elle a l'occasion de rencontrer le marquis de Barolo, appartenant à une riche et ancienne famille piémontaise, qu'elle épouse à Paris, le 18 août 1806.

La maison de Falletti de Barolo était l'une des plus illustres et antiques familles du Piémont.

En devenant Piémontaise, madame de Barolo (ou Barol) confondait dans son intime affection le Piémont et la France. Mais son dévouement, son amour, appartiennent rapidement à sa nouvelle patrie. Elle consacre sa vie et sa fortune à ses œuvres caritatives, toutes tournées vers les pauvres et les plus démunis.

Dieu n'accorda pas d'enfants à ce ménage. Magnifiquement installée à Turin, se partageant entre son palais piémontais et son château de Barolo, admirablement secondée par son mari, Madame de Barolo, consacre alors toute sa fortune et son temps à faire la charité, à témoigner son amour aux plus démunis qui manquaient d'affection et dont certains vivaient dans une totale vétusté. Elle allait au-devant des affligés. Ses fondations charitables en Italie furent innombrables... et en apportent un brillant témoignage. Elle sème Turin des plus admirables institutions au seul profit des plus pauvres. Par ses nombreuses interventions, elle réussit, malgré l'opposition de sa famille, à pénétrer dans les prisons.

Cela ne lui suffisait pas. Elle demande à être enfermée, le soir venu, avec les prisonniers qui la reçurent avec des cris, des injures et parfois des coups. Elle ne se décourage pas pour autant. Ils finirent par l'adopter et à parler avec elle avec calme. Elle passe ses journées dans les geôles des prisonnières, les catéchise, les moralise leur apprenant à lire, à prier, à pardonner, à se sanctifier. Elle obtient la séparation entre les hommes et les femmes. Surprise des résultats obtenus, avec l'accord de ces dernières, elle présente un projet de règlement interne aux prisons, examiné article par article, voté par la majorité des prisonnières. Avec l'accord de son mari, elle y retourne de plus en plus fréquemment et omettait parfois de sortir le soir, oubliée même par les gardiens.

Elle finit par prendre un vieux domestique de confiance qui, le soir venu, venait la rechercher. Elle contribue à l'installation des sœurs de Saint-Joseph de Savoie, qui acceptèrent de la seconder dans ses œuvres. Elles furent agréées par le gouvernement, et sous leur douce et charitable influence, les prisonnières redoublèrent de régularité et de soumission. Elle ouvre une maison du refuge pour les repenties qui fut confiée aux sœurs de Saint-Joseph. A proximité, bientôt un couvent s'éleva et accueillit les repenties comme religieuses oblates de Sainte-Marie-Madeleine, fondé par ses soins en 1851.

Après la mort de son mari, survenue en 1838, elle réalise la construction de l'Hospice de Sainte-Philomène, déjà commencé à Moncalieri qu'elle fit déplacer par la suite à Turin au profit des enfants malades, infirmes ou abandonnés, sans soin et sans surveillance. N'est-ce pas là sa nouvelle famille qui se substitue en quelque sorte à celle que Dieu lui refuse? Elle s'occupe également de l'éducation d'enfants pauvres avec la construction de maisons adaptées, facilitant leur apprentissage avec l'ouverture d'ateliers et l'application de sa pédagogie. Devant les difficultés administratives, elle ouvre son palais et affecte deux salles pour accueillir toute cette misère. Elle fonde ainsi l'Institut des sœurs de Sainte-Anne de la Providence qu'elle ouvre gratuitement le 10 décembre 1834 pour accueillir des jeunes filles orphelines et ainsi parfaire leur éducation. Elle appelle à Turin,

pour l'éducation de la haute société, les dames du Sacré Cœur. Elle s'honore de l'amitié de la sainte mère Sophie Barat³.

Pour les jeunes ouvrières, elle institue une œuvre nouvelle et courageuse pour l'époque: « *les familles des ouvriers* », institution que l'on retrouve aujourd'hui dans les « *maisons de famille* ». Elle fut une femme étonnamment ouverte aux besoins de son époque. Elle lègue une somme considérable pour la construction d'un collège à Barolo destiné à recevoir des jeunes gens catholiques dont les familles ne sont pas assez riches pour pourvoir aux dépenses de leur éducation. Elle fait construire à Turin notamment l'église *Sainte-Julie*, nom de sa sainte patronne. De par ses activités charitables, elle étend ses relations et ainsi rencontre et devient une collaboratrice du bienheureux Joseph Benoît Cottolengo⁴.

Le marquis et la marquise de Barolo accueillent la poète Silvio Pellico, à sa sortie de prison, après avoir été arrêté pour conspiration lors de l'insurrection du Piémont en 1820, condamné à mort et gracié. Ils furent son bienfaiteur et son protecteur, qu'ils prennent tout d'abord comme bibliothécaire, en 1834, avec une pension de 1 200 livres. Après la mort de son père survenue le 15 mai 1838, la marquise de Barolo lui offre l'hospitalité pendant plus de 20 ans et en fait son secrétaire. Il contribue à soutenir la marquise dans son action, *il l'accompagne dans ses visites à ses maisons de charité et à ses pauvres. De plus en plus il se tient à l'écart de la vie politique* et se consacre entièrement à secourir les plus démunis⁵.

Silvio Pellico laisse une notice biographique sur les œuvres de Juliette qui a fait l'objet au début du XX^{ème} siècle d'une traduction par *lady* Georgiana Fullerston.

La charité de la marquise de Barolo était contagieuse à Turin. Elle était très connue de la princesse Borghèse et de la duchesse de Parme qui venaient lui rendre visite et l'encourager.

En reconnaissance de ses nombreux bienfaits, la municipalité de Turin a donné son nom à la rue conduisant à la très belle église qu'elle fait construire entièrement sur ses deniers: « *Via Julia di Barolo* » et où elle est enterrée.

Elle fut soucieuse de préserver tout ce qu'elle avait entrepris avec son mari. L'ensemble de ses œuvres fut regroupé, au sein d'une institution appelée: « *Opera pia Barolo* » reconnue par décret comme personne civile, le 10 juin 1864, conformément à son testament du 20 août 1858, déposé à la Cour d'appel de Turin, et ouvert le 21 janvier 1864. Elle y rappelle notamment les intentions de son mari. Elle donne une longue suite de conseils pour ses nombreuses œuvres et leur prolongement. Elle attribue des legs particuliers à ses œuvres innombrables. Les statuts organiques de cette fondation, arrêtés par délibérations du conseil d'administration dans ses séances des 6 mars et 7 novembre 1867, furent approuvés par décret, donné à Florence le 22 décembre 1867, signé de Victor-Emmanuel II⁶.

De nombreux ouvrages célèbrent sa vie et ses bonnes œuvres.

Le roi Charles-Albert d'Italie (1798-1849) disait d'elle, dans une lettre écrite le 30 septembre 1822 au comte de Sonnaz, déjà avant son veuvage: « *Toutes les fois que l'on me parlera de quelque œuvre de charité, on me fera toujours grand plaisir, mais si la demande me vient de Madame de Barolo, elle me sera encore plus agréable, lui professant une vive estime et même une sincère vénération, étant prêt à lui donner le dernier de mes cheveux, si elle le voulait, et cela pour cause, car il est certaines choses que je n'oublierai jamais* »⁷.

³ Madeleine Sophie Barat, née à Joigny, Yonne, le 12 décembre 1779 – morte à Paris, le 25 mai 1855, religieuse, fondatrice de la Société des Sœurs du Sacré-Cœur de Jésus, canonisée par Pie XI, le 24 mai 1925.

⁴ Joseph Benoît Cottolengo, 1746 – 1842, prêtre italien, canonisé en 1934, est le fondateur de la Petite Maison de la Divine Providence à Turin et aura la charge de soigner la pire des misères.

⁵ V^{ie} de Melun, *La marquise de Barol*, Paris, 1869 ; Silvio Pellico, 1788 – 1884, poète italien qui fit de la prison, après avoir été condamné à mort pour avoir voulu délivrer sa patrie. A sa sortie, il publie ses mémoires, intitulés *Mes Prisons*, écrits à Turin, où il révèle ses souffrances.

⁶ Général August Dufour, *La famille des seigneurs de Barol*, Turin, 1854.

⁷ Marquis Costa de Beauregard, *La jeunesse du roi Charles-Albert*, Paris, 1892, p. 348.



*Charles Hippolyte Ernest Tancred Marie Falletti de La Morra, marquis de Barolo
et Juliette Françoise Victurnienne de Colbert Maulévrier, son épouse.*

De son côté la comtesse de Lagrèze Champhol, fille du vicomte de La Loyère, dans son ouvrage « *L'infirmerie de Saint-Lazare* », publié à Paris chez Pierre Téqui en 1924, déclare: « *Les grandes dames ont souvent aimé à illuminer les prisons, à faire chanter les cœurs brisés, à prendre pour sceptre celui de la douleur, et, pour n'en citer qu'un, l'exemple célèbre, 1785-1864, que nous a laissé Juliette Françoise de Colbert, marquise de Barolo, nous est un magnifique précédent: séduisante, brillante et touchante figure, elle fut, en quelque sorte, la reine du royaume des pires misères* ».

Mais revenons à la période qui précède son mariage. Thomas de Seyssel d'Aix, maître des cérémonies de l'Empereur et Roi, demeurant à Paris, boulevard de la Madeleine, n°17, agissant comme fondé de la procuration spéciale à l'effet de stipulation ci-après d' Octave Alexandre Falletti de Barolo [Fallette de Barol ou Barole] passée devant Marc Thomas Colin, notaire à Paris, le 11 juin 1806, enregistrée le 12, puis proposition de contrat de mariage du 13 juin 1806 et enregistrée à Paris le 18 juin 1806, entreprend les négociations pour procéder au contrat passé devant Marc Thomas Colin, notaire à Paris, les 9 et 16 août 1806.

Le contrat de mariage fut signé par Napoléon, empereur des Français et roi d'Italie, Joséphine, impératrice des Français et reine d'Italie, en leur palais à Saint-Cloud, près Paris, et pour les parties contractantes et leurs parents et amis à Paris, rue de La Chaise, n°22, en la demeure d'Edouard Victurnien Charles René de Colbert, marquis de Maulévrier, père, et enregistré à Paris le 26 août 1806, puis civilement le 28 août 1806. Juliette Françoise de Colbert reçoit en dot de son père la somme de 180 000 francs, dont 125 000 lui sont versés le jour même de son

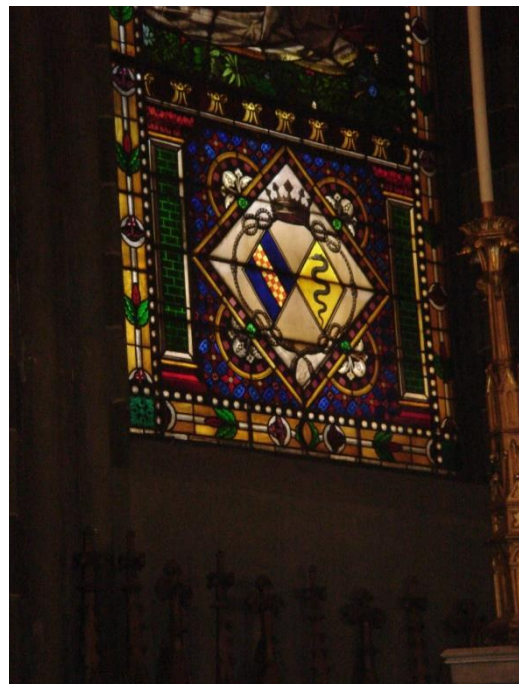
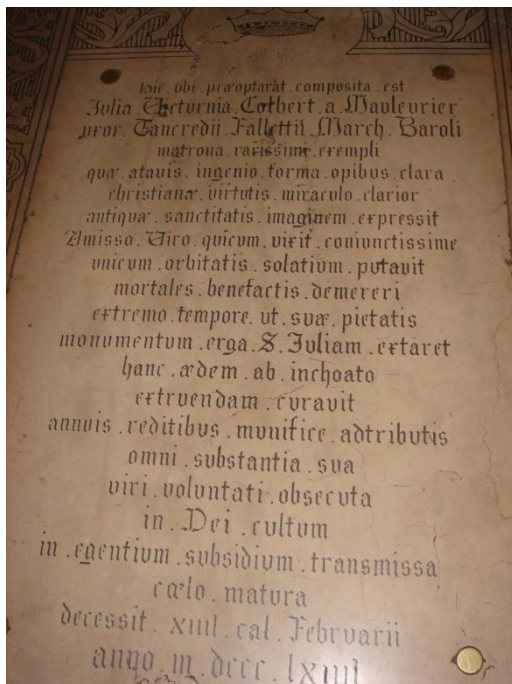
mariage, 30 000 frs lui seront remis dans six mois et le solde, soit 25 000 francs dans un an. Par le biais de M. de Seyssel d'Aix, au nom de Marquis de Barolo, père, elle recueille une pension viagère de 12 000 francs, exempte de toute retenue. Il en est de même de la part de son mari qui lui verse une pension de 3 000 frs. L'une et l'autre somme seront payées annuellement⁸.

En vertu de ces préliminaires, de ces pouvoirs et de la signature du contrat, elle épouse à Paris, le 18 août 1806 :

Charles Hippolyte Ernest Tancredi Marie Falletti de La Morra, marquis de Barolo (ou Barol), né à Turin, Italie, le 26 octobre 1782 – † à Chiari, Lombardie, Italie, le 4 septembre 1838, et inhumé à Turin⁹.

Chambellan de l'Empereur et Roi, comte d'Empire, commandeur des ordres de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, membre de l'Académie royale de Turin. Rallié à Napoléon 1^{er}, le marquis de Barolo demeure boulevard des Capucines, n°28. Il servit pendant plus de vingt-deux ans en qualité de gouverneur et de conseiller de la ville de Turin en accomplissant avec un grand sens des responsabilités et de générosité les tâches qui lui étaient confiées. Il écrivit de nombreuses œuvres littéraires, religieuses, philosophiques, pédagogiques, d'histoire et de critique.

Fils unique et héritier d'Octave Alexandre Falletti de La Morra, marquis de Barolo, né à Turin le 24 juillet 1753, baptisé à l'église de Saint-Dalmas le 1^{er} août 1753 – † le 30 janvier 1828, membre du Sénat conservateur, membre de l'Académie des sciences de Turin en 1801, sénateur de l'Empire en 1806, officier de la Légion d'honneur le 25 décembre 1807, puis Grand-croix de l'ordre de la Réunion en 1812, et de Marie Esther Pauline Thérèse d'Oncieu de Chaffardon, née à Chambéry le 10 novembre 1760 et morte à Turin le 11 novembre 1833, qu'il avait épousée les 21 et 22 octobre 1780¹⁰. Par son testament, fait à Turin le 9 juin 1821, il laisse à sa belle-fille Juliette, un anneau de 2 500 francs, au chevalier de Sonnaz, premier écuyer de la princesse de Carignan, une somme de 12 000 francs, à son filleul le comte Alexandre d'Oncieu une somme de 6 000 francs. Il institue héritier universel le marquis Charles Tancredi Falletti, son fils unique. A son tour, Charles Tancredi nomme son épouse comme héritière de sa grande fortune pour lui permettre de poursuivre leur œuvre qu'ils avaient en grande partie déjà réalisée ensemble et conçue avec le même idéal¹¹.



Plaque tombale dans l'église Sainte-Julie à Turin de Juliette de Colbert et vitrail aux armes des familles : Barolo-Colbert

⁸ AN, MC, ét. XXVI 889 ; Arch. historiques de la famille Barolo, institution « *Opera pia Barolo* » à Turin ; Arch. de l'*Instituto delle Suore di Sant'Anna* à Rome ; Manho, *Le patriciat piémontais*.

⁹ Collection privée de faire-part.

¹⁰ C^{te} Amédée de Foras, *Armorial et nobiliaire de l'ancien duché de Savoie*, Grenoble, 1900, t. IV, p. 296.

¹¹ Felicità Verità Bellezza, *I volti della carità di Carlo Tancredi di Barolo, 1782-1838*, Torino, 2008.

Le pape Pie IX, ayant eu l'occasion de rencontrer la marquise de Barolo, avait confié à Monseigneur Marzolini, évêque de Plaisance : « *Si les portes du paradis ne lui sont pas grandes ouvertes, aucun d'entre nous ne pourra y entrer* »¹².

Elle fut soucieuse de préserver tout ce qu'elle avait entrepris avec son mari. L'ensemble de ses œuvres fut regroupé, au sein d'une institution caritative appelée: « *Opera pia Barolo* » reconnue par décret comme personne civile le 10 juin 1864, conformément à son testament du 20 août 1858, déposé à la Cour d'appel de Turin, et ouvert le 21 janvier 1864. Elle y rappelle notamment les intentions de son mari. Elle donne une longue suite de conseils pour ses nombreuses œuvres et leur prolongement. Elle attribue des legs particuliers à ses œuvres innombrables. Les statuts organiques de cette fondation, arrêtés par délibérations du conseil d'administration dans ses séances des 6 mars et 7 novembre 1867, furent approuvés par décret, donné à Florence le 22 décembre 1867, signé de Victor-Emmanuel II¹³.

Cet ostensor en vermeil d'Alexis Renaud, orfèvre, qui fait partie des objets de culte classés par arrêté du 29 décembre 1975, fut offert par Juliette de Colbert, marquise de Barolo, à la paroisse de Maulévrier en Septembre 1835.

A ce propos, le curé Henri Alliot, écrit en juillet 1910 : « *C'est sous le curé Pasquier (1831-1837) que Madame la Marquise de Barolo offrit à l'église le magnifique ostensor dont nous nous servons encore aujourd'hui. La condition acceptée fut la fondation par la fabrique (conseil municipal) d'une messe chantée à perpétuité pour Monsieur le Marquis et Madame la Marquise de Barolo* »... (Délibération du 1^{er} novembre 1835)¹⁴.

Au terme de cette notice, nous ajouterons qu'il vient d'être entrepris à Turin le processus de canonisation de Juliette de Colbert, marquise de Barolo, le 21 janvier 1991, et celui de Charles Tancredè, marquis de Barolo, son mari, le 8 février 1995. Dans le prolongement de ces démarches, une première cérémonie, placée sous l'autorité du cardinal Giovanni Saldarini, archevêque de Turin, fut célébrée à Turin, le 4 juillet 1994, au cours de laquelle le Marquis et la Marquise de Barolo furent reconnus « *Serviteurs de Dieu* ».

Par décret du pape François, rendu à Rome, le 5 mai 2015, lors de l'audience accordée au cardinal Angelo Amato, préfet de la Congrégation de la Cause des Saints, Juliette, fondatrice des Filles de Jésus Bon Pasteur, fut nommée « *vénérable* » en reconnaissance de ses vertus héroïques.

A l'annonce de cette merveilleuse nouvelle, la famille, d'un commun accord, a décidé d'entreprendre une neuvaine pour la prier et l'inviter à procéder, avec la grâce de la Divine Providence, à un ou plusieurs miracles.



Ostensor en vermeil, église de Maulévrier.

François de Colbert

¹² Patrice Lefort, *Maulévrier – Miroir de la Cité : Regard sur le patrimoine historique bâti du XI^e au XIX^e siècle*, Aizenay, 2003

¹³ Général Auguste Dufour, *op. cit.*, Turin, 1854.

¹⁴ Guy Massin-Le Goff, *Le château Colbert à Maulévrier*, Peronnas, 2015 ; Patrice Lefort, *op. cit.*, Aizenay, 2003.